

Psychiatrie adulte
Filière réhabilitation
Etat des lieux de l'offre et des besoins
dans le Nord Vaudois et la Broye

RAPPORT FINAL DU GROUPE DE TRAVAIL

rédigé par May Rivier

avec la participation de :

Jo Montandon, Directrice du Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois
Béatrice Rappange, Responsable de Centre au CMS de Grandson
Catherine Sidoine, Directrice de l'EMS Sylvabelle
Patricia Simmen, Coordinatrice du GRAAP
Valérie Zorzi, Directrice du Foyer du Mujon
Yves Kühne, Secrétaire général du Réseau Nord Broye

Juin 2007

TABLE DES MATIERES

1. INTRODUCTION.....	2
1.1 Origine du projet et contexte régional.....	2
1.2 Objet d'étude.....	2
1.3 Champ d'étude.....	2
1.4 Démarche suivie.....	3
2. OFFRE ACTUELLE.....	3
2.1 Inventaire des institutions.....	3
2.2 Répartition par type d'offres.....	4
2.3 Localisation géographique.....	5
3. PARTENARIAT ACTUEL.....	7
4. PRIORISATION DES BESOINS ET PROJETS ACTUELS.....	7
4.1 Etat actuel des besoins.....	7
4.2 Projets institutionnels actuels.....	9
4.3 Priorisation des besoins.....	10
5. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES.....	12
6. REFERENCES.....	13
7. LISTE DES ANNEXES.....	13



1. INTRODUCTION

1.1 Origine du projet et contexte régional

La création d'une unité d'accueil temporaire psychiatrique (UATp) projetée par la direction de l'EMS Sylvabelle est à l'origine de cette étude.

A la demande du Réseau Nord Broye (RNB), les principaux partenaires de la filière psychiatrique du réseau se sont rencontrés. Bien que le besoin « pressenti » d'une structure intermédiaire telle que l'UATp n'ait pas été remis en question à ce stade, les partenaires ont exprimé leur volonté d'initier une réflexion plus large permettant non seulement d'identifier des besoins spécifiques, mais également de consolider la coordination de l'offre en psychiatrie adulte, filière réhabilitation.

Pour le comité du RNB et ses partenaires, il est essentiel que tout projet puisse s'articuler avec les dispositifs existants et s'inscrire dans une analyse globale de la situation, considérant l'ensemble des besoins de la zone. Compte tenu de l'évolution et de la complexité des prises en charge dans le domaine psychiatrique, la nécessité de cohérence et de coordination lors de développements de nouvelles prestations a clairement été exprimée.

Pour la suite de la réflexion, trois éléments contextuels ont leur importance pour les développements futurs :

- L'option prise, dans le cadre du projet de construction du nouveau centre psychiatrique du nord vaudois, de maintenir le nombre de lits d'hospitalisation (56), au profit du développement de structures intermédiaires et ambulatoires.
- Le rattachement des institutions à des organismes différents et donc à des statuts différents, d'où des difficultés de collaboration et cohérence : les EMS (médico-social) dépendent du SASH¹ et du SSP, alors que les Foyers (socio-éducatif) dépendent du SPAS et de l'OFAS².
- La large étendue du territoire du Nord Vaudois et de la Broye, avec des régions isolées comme la Vallée de Joux, Vallorbe et Ste-Croix, nécessitant une attention particulière dans les collaborations.

1.2 Objet d'étude

Suite à la volonté des partenaires d'initier une vision globale du dispositif en préalable à toute décision de développement, les objectifs généraux suivants ont été définis pour cette étude :

- Réaliser un état des lieux de l'offre et du fonctionnement de la psychiatrie adulte, filière réhabilitation dans le Nord vaudois et la Broye.
- Mettre en évidence les maillons forts et fragiles du système.
- Prioriser les besoins pour l'ensemble du dispositif.
- Soumettre les recommandations/perspectives de développement/renforcement de la filière.

1.3 Champ d'étude

L'étude porte sur l'ensemble du dispositif de réhabilitation à vocation principalement psychiatrique pour des patients âgés de 18 à 65 ans dans le Nord vaudois et la Broye. Certaines institutions de ce dispositif ont en effet d'autres missions parallèlement à la psychiatrie, telles la gériatrie, la psychogériatrie, le handicap mental, les dépendances et les problématiques psycho-sociales.

Compte tenu de la position charnière et incontournable du Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois dans la filière de soins psychiatrique, le groupe de travail a pris l'option d'inclure dans l'étude sa mission, ses collaborations, ses besoins et ses projets. Bien que sa mission s'adresse également aux enfants, adolescents (pédopsychiatrie) et personnes âgées (psychogériatrie), seules les prestations

¹ Voir liste des abréviations (annexe 4)

² Cf Répartition interservice, Grasset, III, p. 32, 2002

en lien avec la filière adulte apparaîtront dans les tableaux (à l'exception du tableau initial sur l'inventaire des institutions, annexe 1).

L'étude porte ainsi sur 20 institutions se répartissant comme suit :

- 12 institutions d'hébergement à vocation principalement psychiatrique
- 3 institutions d'hébergement pour le traitement des dépendances
- les soins à domicile du Nord vaudois (ASPMAD), de la Broye vaudoise (ASBMAD), et de la Broye fribourgeoise (ASDB)
- le GRAAP (Groupe Romand d'Accueil et d'Action Psychiatrique)
- le Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois (SPN)

Nous avons par ailleurs identifié un nombre important d'institutions confrontées à des situations psychiatriques sans que ce soit leur mission principale, ainsi que des partenaires avec une pratique indépendante. Ce groupe³ ne fait pas partie de l'étude, mais sera consulté pour tout développement en lien avec la psychiatrie du Nord vaudois et de la Broye.

1.4 Démarche suivie

Le mandat du RNB s'articule autour des étapes suivantes :

- Constitution d'un groupe de travail formé d'un représentant de chacun des secteurs concernés par l'étude soit : les EMS, les Foyers, une association caritative, les soins à domicile et le Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois.
- Récolte et traitement d'informations auprès des directions des 20 institutions sus-mentionnées sur la base d'un entretien de 60 à 120 minutes. Une trame de questions leur avait préalablement été envoyée (annexe 5).
- Inventaire des institutions et des données utiles à l'orientation dans le réseau.
- Priorisation par le groupe de travail des besoins exprimés par les directions et propositions de recommandations/perspectives.
- Validation des recommandations/perspectives par l'ensemble des partenaires.
- Remise du rapport final au RNB

2. OFFRE ACTUELLE

Pour avoir la vision la plus large possible du dispositif psychiatrique en réhabilitation, nous présentons l'offre actuelle des institutions sous les angles suivants :

- L'inventaire des institutions
- La répartition par type d'offres
- La localisation géographique des différentes institutions et types d'offres

2.1 Inventaire des institutions

L'inventaire du dispositif existant (annexe 1) prend en compte la mission, la clientèle, le type d'offres, les prestations, l'accompagnement et les limites. Le groupe de travail a choisi de lister indifféremment les EMS⁴ et les Foyers; en effet les prestations en réhabilitation sont le plus souvent globales (de soins et socio-éducatives), quel que soit l'organe faitier.

³ Comprend la Lucarne, Zone Bleue, Caritas, La Licorne, AFIRO, Polyval, le centre Oroph, le CSR, le Relais contact, l'eHnv, la Faréas, Appartenances, les médecins indépendants, les psychiatres indépendants, les infirmier(e)s et ergothérapeutes indépendants, les éducateurs de rue

⁴ Les EMS La Colombière et Pré-Carré font partie de la Fondation Mont-Riant dont dépend aussi une équipe de soins à domicile et des appartements

2.2 Répartition par type d'offres

Le groupe de travail a été confronté à plusieurs appellations pour les structures intermédiaires (accueil de jour, accueil temporaire, unité d'accueil, appartement protégé, appartement accompagné, habitat groupé, habitat groupé sécurisé) qui recouvrent des pratiques et des réalités différentes selon les institutions. Dans le cadre de cette étude, nous parlerons d'accueil de jour et d'appartement, sans entrer dans les détails de ces pratiques.

Chaque terme est pris dans son sens large et est décrit ci-dessous.

Type d'offres	Nombres	Institution
Hébergement ¹	22**	Arcadie**
	26**	Bartimée**
	84*	Bru*
	20*	Clos-Bercher*
	28*	Croisée de Joux*
	17 + 2 (dérogations)	La Colombière
	14*	Duc*
	10**	l'Epi**
	12	Midi
	9	Mujon
	15 + 3 (dérogations)	Pré-Carré
	11*	le Sagittaire*
	29	Sylvabelle
	14	la Thièle
Accueil de jour ²	3-5	Arcadie : selon ressources de l'équipe Croisée de Joux L'Epi GRAAP Midi
	5	Mujon
	8	le Sagittaire
	9	la Thièle
Appartements ³	8 app.	Bartimée
	2 app.	la Colombière
	1 app.	l'Epi
	4 app.	Midi
	1 app. (9 pl)	Mont-Riant : l'Appart à Yverdon
	2 app.	Mont-Riant : 1 à Orbe, 1 à Yverdon
	2 app.	le Sagittaire
	25 app	Sylvabelle
	2 studios	la Thièle
8 app. (10 pl.)	Rive Thièle / Vernand	
Ateliers ⁴	33	GRAAP
	5-10 pl 1x/15j	CMS Grandson
Ambulatoire ⁵		Arcadie: 2x/mois
		Bartimée: Etex ABSMAD, ASDB, ASPMAD UPA Orbe, Yverdon, Payerne Antenne UPA Ste-Croix et Vallée de Joux 1x/sem
Suivi à domicile ⁶		L'Arcadie si besoin
		Soins à domicile VD : ASPMAD, ABSMAD
		Soins à domicile FR : ASDB
		OSAD Midi
		OSAD Mont-Riant: NOMAD
		OSAD Sylvabelle : Domisyl
		UPA La Thièle Vernand

*autres missions (soit gériatrie, psychogériatrie, handicap mental, dépendance, problématique psycho-sociale)

**mission liée au traitement des dépendances

1 Total de lits en hébergement (missions confondues) : 311 + 5 dérogations

2 La personne peut rester dans l'institution tout ou partie de la journée et bénéficie d'un encadrement. Dans certains lieux, la personne peut venir pour le repas uniquement.

3 Sont gérés par l'institution avec un encadrement professionnel pour les locataires.

4 Ateliers protégés du GRAAP+ atelier thérapeutique du CMS Grandson. A noter que dans la région Nord Broye d'autres ateliers et lieux socio-professionnels sont régulièrement sollicités (Polyval et AFIRO principalement).

5 La personne se déplace vers l'institution pour une intervention ponctuelle et sur rendez-vous.

6 Logement indépendant avec un suivi par des professionnels.



Plusieurs institutions d'hébergement s'associent des structures intermédiaires, ce qui va dans le sens de l'autonomisation de la personne. Le plus souvent elles ont leur propre équipe de suivi externe éventuellement renforcée par les CMS.

2.3 Localisation géographique

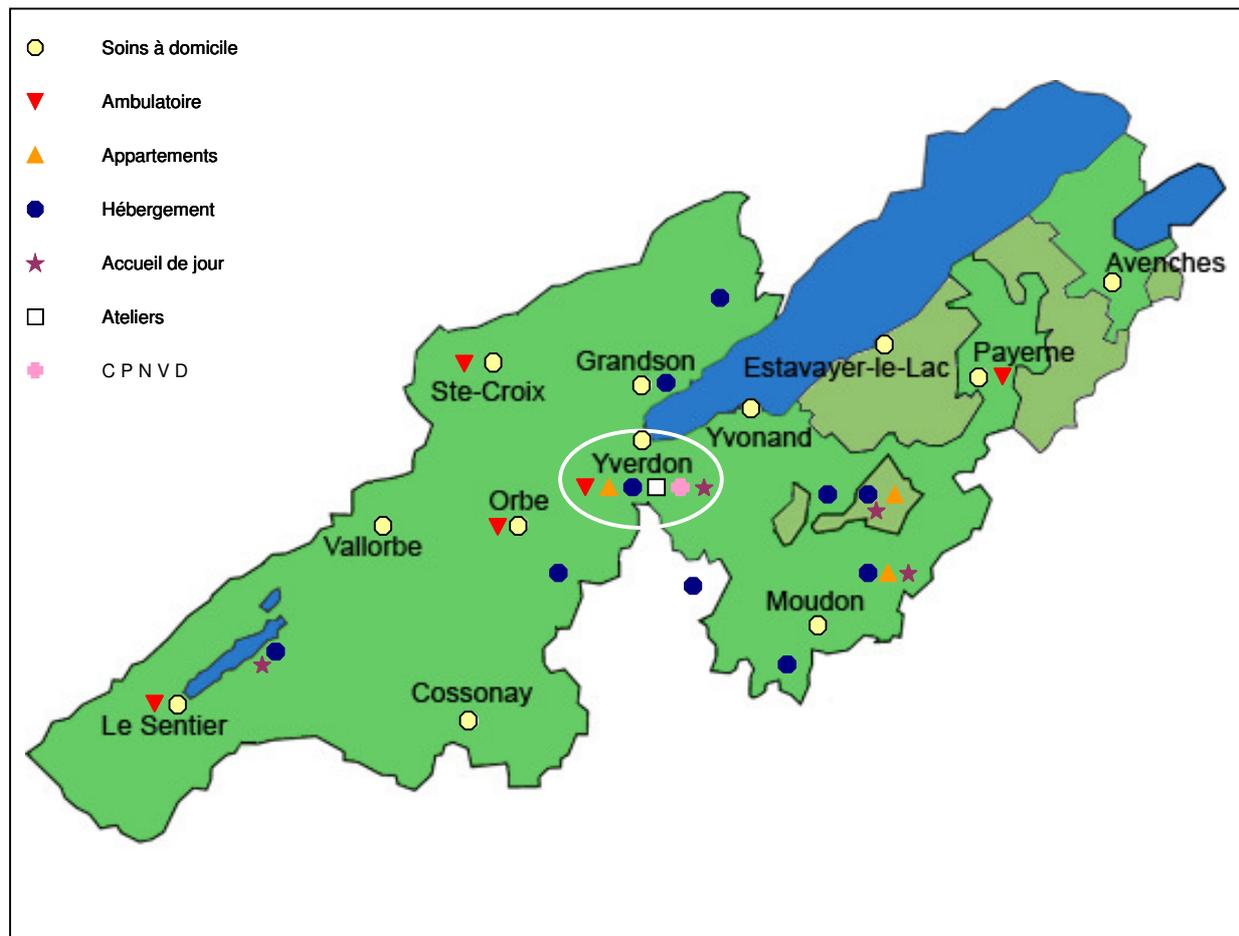
La répartition des institutions est proposée dans un découpage en trois zones principales : zone d'Orbe, zone d'Yverdon et zone de la Broye

Synthèse par lieu

L'hospitalisation et l'unité urgence crise, centralisées à Yverdon pour l'ensemble des trois régions, ne sont pas reportées dans ce tableau.

Zone	Lieu	Institution	Hébergement	Accueil de jour	Ambulatoire	Appartement	Suivi à domicile	Atelier
Orbe	Corcelles s/Chavornay	Pré-Carré	x					
	Cossonay	CMS			x		x	
	Orbe	CMS Mont-Riant				x	x	
	Vallée de Joux	UPA			x		x	
		CMS			x		x	
		Croisée de Joux	x	x				
Yverdon	Vallorbe	UPA: consult 1x/sem			x			
		CMS			x		x	
	Bercher (hors zone RNB)	Clos-Bercher	x					
	Corcelettes	Bartimée	x					
	Grandson	Bru	x					
		CMS			x		x	x
	Provence	Sylvabelle	x					
	Ste-Croix	CMS			x		x	
		UPA : consult 1x/sem			x			
	Yverdon	Arcadie	x	x	x		x	
		Bartimée			x	x		
		CMS			x		x	
		GRAAP		x				x
	Midi	x	x		x	x		
	Mujon	x	x					
	Mont-Riant				x	x		
	Sylvabelle				x	x		
	Thièle	x	x			x		
	UPA			x		x		
	Vernand				x	x		
	Yvonand	CMS			x		x	
Broye	Avenches	CMS			x		x	
	Estavayer/FR	ASDB			x		x	
	Hermenches	La Colombière	x					
	Payerne	CMS			x		x	
		UPA			x		x	
		L'Epi				x		
	Lucens	Le Sagittaire	x	x		x		
	Moudon	CMS			x		x	
	Ménières/FR	L'Epi	x	x				
	Sassel	Duc	x					

Cartographie de l'offre



A la lecture des deux tableaux précédents, on observe une répartition géographique inégale du dispositif actuel d'hébergement et des structures intermédiaires. La majorité des institutions est très clairement centralisée dans la région d'Yverdon et elles sont rares dans les zones d'Orbe et la Broye.

De plus, le regroupement prévu de Pré-Carré et La Colomnière à Corcelles s/Chavornay va diminuer la capacité d'hébergement de la Broye.

A contrario, il apparaît que les soins à domicile sont répartis de manière beaucoup plus équitable. Mais concernant l'offre en psychiatrie communautaire, les personnes interviewées ont fortement souligné leurs besoins en compétences et en soutien d'équipes. Ce besoin est encore plus fort pour la Broye fribourgeoise qui n'a pas de poste spécialisé en psychiatrie dans son équipe.

Nous rappelons ici que l'inventaire ne comprend pas les pratiques indépendantes des psychiatres, des infirmiers ou des ergothérapeutes.

3. PARTENARIAT ACTUEL

Il s'agissait, dans les entretiens, de souligner les modalités de collaboration des différentes institutions. La formulation des questions ne permet cependant pas d'obtenir un résultat exhaustif. Les réponses sont synthétisées dans le tableau de l'annexe 2. Nous faisons état, ci-dessous, de quelques observations :

- Compte tenu de l'étendue de la région desservie par le Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois et de la limitation des ressources, des stratégies de collaborations ont dû être développées avec les différents partenaires du réseau (notamment avec les médecins généralistes, les psychiatries indépendants et les hôpitaux somatiques).
- Les collaborations entre les partenaires, concernant les entrées, les sorties, les situations aiguës, les réseaux, les suivis ambulatoires, etc., sont nombreuses, mais ne sont pas formalisées par des accords ou par des procédures.
- Quelques partenaires relèvent des difficultés dans les situations suivantes :
 - En cas de crise « sub-aiguë » dans l'institution, peu de ressource en interne et peu de soutien externe .
 - En cas d'hospitalisation de personnes dépendantes en traitement dans un lieu résidentiel : le milieu hospitalier ne répondant souvent pas aux exigences du cadre nécessaire à la dépendance.
- En général, les partenaires décrivent des manières de collaborer très satisfaisantes ; néanmoins nous pouvons faire les constats suivants :
 - Les réseaux de collaboration sont importants et dans des domaines variés.
 - Les collaborations sont le plus souvent développées autour d'une situation.
 - Les institutions sont en général indépendantes les unes des autres.
 - Il n'y a pas ou peu de formalisation et coordination entre les institutions.
 - Peu de rencontres sont formalisées entre partenaires seuls, hormis les rencontres de direction par secteur (médico-social, socio-éducatif, etc).
 - La visibilité des places disponibles dans la filière est faible.
 - Il n'y a pas ou peu de liste d'attente, et si nécessaire il y a réorientation et/ou recherche d'une autre institution.
- Dans le cadre de la psychiatrie adulte, filière réhabilitation, il n'y a pas de centralisation de l'offre et de la demande. Ceci a pour effet des difficultés à prioriser les situations, à garantir un accès équitable aux institutions, à être en adéquation avec l'offre et la demande (bonne personne au bon endroit), à planifier et rendre l'offre visible.

4. PRIORISATION DES BESOINS ET PROJETS ACTUELS

4.1 Etat actuel des besoins

Le tableau ci-dessous tient compte uniquement des besoins pouvant être liés à une réflexion au niveau du réseau. Il ne comprend pas les besoins spécifiques et internes des institutions.

Des besoins en nouveaux lieux d'hébergement ont été évoqués pour des situations bas-seuil et pour des situations psychiatriques associées à la toxicomanie. Nous avons choisi de traduire ces besoins en profil de clientèle dit difficile et qui nécessiterait des compétences professionnelles supplémentaires, plutôt que la création de nouvelles institutions d'hébergement.



Tableau des besoins

Axes	Besoins exprimés	Forces et faiblesses
Structures intermédiaires	<p>Besoins</p> <ul style="list-style-type: none"> - de lieux d'accueil - d'appartements protégés <p>pour soutenir les étapes de socialisation pour soutenir les situations fragiles à domicile</p>	<p>Forces</p> <p>Expériences :</p> <ul style="list-style-type: none"> - dans l'accueil de jour - dans le suivi à domicile - dans le suivi en appartements <p>Faiblesses</p> <p>Manque de structures Répartition très inégale Peu ou pas de synergie/coordination entre les différentes équipes de suivis externes</p>
Réinsertion socio-professionnelle	<p>Besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'ateliers, de jobs moins ciblés psychiatrie chronique et/ou handicap mental - d'ateliers protégés - de coordination/collaboration avec les patrons, p.ex des contrats, des conventions - de collaboration avec les services de réinsertion 	<p>Forces</p> <p>Expériences des ateliers protégés et des institutions socio-professionnelles (GRAAP, Polyval, Afiro, la Licorne)</p> <p>Faiblesses</p> <p>Sur occupation des ateliers (GRAAP, Polyval) Peu de lieux de réinsertion</p>
Collaboration Coordination dans la filière	<p>Besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - de coordination /cohérence, p.ex un organe transverse, une plate-forme, la création d'une filière régionale - de savoir qui fait quoi - d'une vision globale - d'utiliser les places disponibles - en cas de décompensation - d'outils d'évaluation des situations 	<p>Forces</p> <p>Expériences transverses des soins à domicile, du RNB, des Brio</p> <p>Faiblesses</p> <p>Institutions indépendantes : peu de coordination et collaboration entre elles Problème d'orientation</p>
Compétence Formation	<p>Besoins :</p> <ul style="list-style-type: none"> - d'aide dans des situations spécifiques : profil de la personne avec des troubles psychiatriques associés à la toxicomanie, profil de la personne demandant une prise en charge « bas-seuil », profil de situation mère avec troubles psychiatriques et/ou dépendance et enfant - de compétences médico-sociales et/ou socio-éducatives dans le secteur réhabilitation - de compétences médico-sociales et/ou socio-éducatives dans la zone V - d'encadrement professionnel dans les différents palliers vers la socialisation - de soutien d'équipe, p.ex équipe mobile ou de consultation, supervision 	<p>Forces</p> <p>Expériences dans le réseau en TCC, en systémique, en dépendances, en suivi de type « bas-seuil » Mise en place d'un service psychiatrique de « liaison »</p> <p>Faiblesses</p> <p>Synergie et complémentarité peu actives Fonctionnement indépendant des institutions Manque de compétences dans certains lieux</p>

4.2 Projets institutionnels actuels

Les projets institutionnels sont nombreux. Ils concernent aussi bien des projets propres aux institutions et à la qualité des prises en charge en interne que des projets qui pourraient avoir un impact dans le dispositif existant. Nous avons pris en compte uniquement les projets faisant partie de cette dernière catégorie.

Projets institutionnels	Niveau
En lien avec les bâtiments :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Construction d'un établissement (regroupement Pré-Carré et la Colombière) ▪ Restructuration et construction d'un nouveau bâtiment (Bru) ▪ Agrandissement des locaux : restaurant public, lieux de travail (GRAAP) ▪ Achat du site, construction, augmentation des lits (Clos Bercher) ▪ 15 places d'hébergement (Le Sagittaire) 	<ul style="list-style-type: none"> > prêt > prêt > en cours > en réflexion > non abouti
En lien avec les structures intermédiaires :	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Accompagnement parental et coaching au domicile (Vernand) ▪ Suivi à domicile et appartement (dans le cadre du programme ATP) (Midi) ▪ Plate forme thérapeutique avec accueil ambulatoire plus étendu (Arcadie) ▪ Unité de pré-réhabilitation (Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois) ▪ UATp (RNB) ▪ Mise en place d'un suivi externe (Clos-Bercher) ▪ Développement des appartements HG/HGS (Mont-Riant) ▪ Accueil mère-enfant en appartement (Vernand) 	<ul style="list-style-type: none"> > en cours > en cours > en cours > en cours > en réflexion > en réflexion > en réflexion > en réflexion
En lien avec la réinsertion socio-professionnelle:	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Ouverture des ateliers à des externes (Bartimée) ▪ Quelles alternatives à l'emploi standard (Bartimée) 	<ul style="list-style-type: none"> > en réflexion > en réflexion
En lien avec la collaboration/coordination	
<ul style="list-style-type: none"> ▪ Expérience pilote pour l'accueil d'urgence à l'Arcadie : partenariat entre l'eHnv site d'Yverdon, la FVA et l'Arcadie (l'Arcadie) ▪ Développement de la psychiatrie de consultation/liaison dans les eHnv et EMS (Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois) ▪ Recherche pour les admissions en hospitalisation de jeunes patients psychotiques (18-25 ans) (Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois) 	<ul style="list-style-type: none"> > en cours > en cours > en cours

Les projets institutionnels sont le plus souvent liés à une demande perçue par l'institution elle-même. Cette demande peut être liée à un contexte local (manque de ressource par exemple) ou aux sollicitations des services placeurs.

L'objectif serait de pouvoir faire cohabiter des projets propres aux institutions (développement, évolution des pratiques, etc) avec des projets communs (orientation, coordination, etc) en psychiatrie adulte, filière réhabilitation.

4.3 Priorisation des besoins

Certains partenaires suggèrent la création d'institutions intermédiaires (accueil de jour, appartements, ateliers), d'autres préféreraient, plutôt que de multiplier les institutions, réfléchir à des développements dans le dispositif existant. L'une des positions n'exclut pas l'autre. Tous sont unanimes sur l'importance de la collaboration et de la coordination dans la filière psychiatrie adulte.

La description de l'offre, des partenariats, des projets et des besoins actuels détaillés ci-dessus ont mené aux constats et besoins suivants :

Réinsertion socio-professionnelle

Constats : Il y a un manque d'ateliers protégés (ils sont souvent suroccupés, par exemple Polyval de Payerne et de la Vallée de Joux). Il y a insuffisance de lieux ou de petites entreprises offrant des activités ou jobs en vue d'une réinsertion socio-professionnelle.

Conséquences : L'autonomisation socio-professionnelle est fragilisée.

Bien que ce besoin soit important et relevé comme prioritaire par les partenaires, il nous semble que cette problématique dépasse le cadre régional et nécessiterait une réflexion au niveau cantonal.

Hébergement long séjour

Constats : L'hébergement et surtout la mission « lieu de vie » est un maillon indispensable à l'équilibre de la filière en psychiatrie. En effet, il est nécessaire pour l'orientation de personnes vieillissantes et/ou avec des problématiques psycho-sociales importantes et dont le potentiel évolutif est plus fragile.

Il n'y a pas ou peu de demandes d'augmentation de places d'hébergement. Elles sont surtout liées à une clientèle pour laquelle le dispositif actuel n'offre pas suffisamment de réponses, par exemple les situations de bas-seuil, les situations avec des problématiques psychiatriques associées à des dépendances. Mais l'option serait de développer les compétences professionnelles en lien avec ces profils de clientèle et de maintenir la capacité d'hébergement actuelle plutôt que de construire des nouveaux lieux d'hébergement.

Besoins : Valorisation du lieu de vie long séjour.

Proposition : Descriptif du profil de la clientèle et du type d'accompagnement pour favoriser une bonne orientation.

Structures intermédiaires

Constats : Il y a insuffisance des structures d'accueil de jour et d'appartements (protégés, accompagnés, etc). La répartition géographique est inégale, par exemple pas ou peu de lieu d'accueil de jour et appartement protégé dans la Broye et la région d'Orbe, et une centralisation dans la région d'Yverdon. Parfois l'accueil de jour est non financé, d'où un suivi par les équipes du lieu d'hébergement (« bricolage » efficace, mais non reconnu).

Il y a peu de coordination et de synergie entre les différentes équipes de suivi externe.

Besoins : Lieux d'accueil de jour et appartements, professionnels pour le soutien dans les étapes de socialisation et dans le suivi des situations fragiles à domicile.

Proposition : Création d'une unité d'accueil temporaire psychiatrique.

Collaboration et coordination

a) Centralisation et priorisation

Constats : Il y a peu de collaborations entre institutions à mission de réhabilitation. Les institutions sont disséminées géographiquement. Il n'y a pas de structure de centralisation des demandes.

Conséquences : Mauvaise utilisation des structures par exemple places qui restent vacantes, orientation inadéquate (personne qui n'est pas à la bonne place), recherche de place plutôt que recherche d'offre en soins appropriée.

Besoins : Organe de centralisation qui coordonne les différentes offres disponibles et leurs spécificités, ce qui permettrait une collaboration performante et dynamique entre les différentes institutions, et qui favoriserait la cohérence dans la prise en charge.

Propositions : Utilisation du réseau existant (RNB, BRIO : bureau régional d'information et d'orientation) pour intégrer une filière régionale de prise en charge spécifique à la psychiatrie avec les professionnels ad hoc. Développement de convention et/ou contrat de collaboration.

b) Synergies

Constats : Il y a une dispersion des forces. Il y a absence de réflexion commune.

Conséquences : Pas d'anticipation de l'évolution des prises en charge, des besoins et des ressources, pas de vision globale du dispositif actuel, par exemple chaque institution a développé son propre système de prise en charge (accueil de jour, suivi à domicile.....).
Les projets institutionnels sont liés à des demandes perçues par l'institution elle-même et sont souvent en lien avec le contexte local (par exemple manque de ressource en accueil de jour, en suivi post résidentiel).

Besoins : Valorisation et reconnaissance des compétences disponibles au sein du réseau par exemple compétences en bas-seuil, en dépendances, en TCC (thérapie cognitivo-comportementale), en systémique, en suivi à domicile, etc, développement d'une réflexion commune sur une filière psychiatrie réhabilitation, réflexion sur un concept de formation continue.

Propositions : Création d'une plate-forme de travail réunissant les différents partenaires concernés, ce qui permettrait la concentration des forces disponibles vers un objectif partagé.
Le développement des synergies engendrerait des économies aussi bien sur le plan humain que financier.

Formation et compétence

Constats : Il y a insuffisance de soutien d'équipes, insuffisance de soutien dans des situations spécifiques p.ex état de crise, décompensation, situations inhabituelles et/ou précaires, bas-seuil, dépendances, etc. Il y a manque de compétences médico-sociales et/ou socio-éducatives dans certaines équipes. Il y a manque de synergie et complémentarité entre les institutions.

Besoins : Développement des compétences professionnelles.

Propositions : Formation du personnel en place, développement d'un organe de soutien p. ex équipe mobile, consultant et/ou superviseur, renforcement de l'équipe de consultation/liaison du SPN, utilisation des compétences du réseau, mise en place de formation continue dans le réseau.



5. RECOMMANDATIONS ET PERSPECTIVES

Il découle de l'ensemble de l'étude et plus particulièrement des constats ci-dessus, des recommandations et des perspectives partagées par tous les partenaires. Le groupe de travail propose de les présenter comme suit:

- Création d'une plate forme de réflexion et de pilotage qui travaillerait sur 4 axes :
 - a. Valoriser le lieu de vie long séjour
 - b. Créer une unité d'accueil temporaire psychiatrique
 - c. Développer les compétences professionnelles
 - d. Développer la centralisation et la priorisation des demandes

En conclusion, le message de l'ensemble des partenaires est clair en termes de recommandations et de volonté de renforcer la filière. L'enjeu sera de définir des projets communs qui devront prendre en compte les compétences et les spécificités institutionnelles. Il s'agira aussi de développer des responsabilités collectives inhérentes à un fonctionnement en réseau impliquant entre autres négociation et cohabitation.

Le but de l'étude était d'améliorer la connaissance et la vision globale des différentes institutions avec leurs spécificités. En l'état, les travaux laissent les questions suivantes ouvertes qui devront être prises en compte par la plate-forme :

- Qui fait quoi et comment : groupe de travail, cellule de réflexion ?
- Quelles priorités : UATp, organe de collaboration et centralisation des demandes, ... ?
- Quelle répartition géographique : décentralisation ?
- Quelles définitions consensuelles pour les termes réhabilitation / réadaptation / UATp / appartement (protégé, HG), ?

6. RÉFÉRENCES

- Dr F. Grasset,PD
D. Thérianos
S.Schneider Evaluation des moyens d'hébergement à visée sociothérapique ou
réhabilitative mis en œuvre dans le canton de Vaud à l'intention des patients
psychiatriques adultes. Lausanne : Unité de réhabilitation du DUPA, avril 2002
- Rénova-RNB Réintégration à domicile de personnes souffrant de troubles psychiatriques
chroniques / PRADO, rapport final, déc. 2002

7. LISTE DES ANNEXES

- Annexe 1 : Inventaire des institutions – Psychiatrie adulte, filière réhabilitation – Nord vaudois et
la Broye
- Annexe 2 : Tableau des partenariats
- Annexe 3 : Définitions
- Annexe 4 : Liste des abréviations
- Annexe 5 : Trame de l'entretien



ANNEXE 1 : Inventaire des institutions - Psychiatrie adulte filière réhabilitation – Nord vaudois et la Broye

Institutions d'hébergement et Appartements

	Mission	Clientèle	Type d'offres	Accompagnement et prestations	Limites
Bru EMS 1422 Grandson 024/436.12.77	Psychiatrie Gériatrie Réhabilitation* Occupationnel Lieu de vie	De 20 ans à 65 ans Tr. psychiatriques Situations psycho-sociales Dépendance alcool Sevrage effectué Plafa : à discuter	84 places (2/3 psychiatrie., 1/3 gériatrie) Réponse à l'urgence et à l'exception CS** : max. 30j MS** à LS** : 3 mois à indéterminé	Accompagnement psychothérapeutique Soins infirmiers Accompagnement socio-éducatif Accompagnement et soutien dans les AVQ Accompagnement socio-professionnel Accompagnement par les professionnel des différents secteurs Atelier socio-professionnel Important service d'animation à visée thérapeutique et/ou de socialisation Salle de sport	Décompensation physique aiguë Violence physique « active » Article 43 Barrières architecturales
Clos Bercher EMS Ch. De Boulens 14 1038 Bercher 021/887.72.82	Psychiatrie Psychogériatrie Réhabilitation modérée* Occupationnel Lieu de vie	Age adulte (act encore des situations de psychogériatrie) Tr. Psychiatriques Garantie financière Placement d'office ou Plafa	20 places Cadre fermé CS : si place disponible max. 30j MS à LS : de 1 mois à indéterminé	Soins infirmiers Accompagnement et soutien dans les AVQ Environnement familial Activités socio-éducatives (cuisine p.ex) Occupationnel à visée thérapeutique Parc animalier, jardin, gymnastique/sport	Violence physique Equilibre du groupe Opposition majeure de la personne Barrières architecturales
La Colomnière EMS Fondation Montriant 1513 Hermenches 021/905.91.81	Psychiatrie Réhabilitation Lieu de vie	Age adulte (act. encore des situations de psychogériatrie) Tr.psychiatriques Dépendances OH Sevrage effectué Ttt substitution avec suivi Placement d'office, Plafa ou article 43	17 places + 2 sur dérogation CS : max. 30j MS à LS : de 1 mois à indéterminé Appartement : cf Pré-Carré	Accompagnement psychothérapeutique et socio-éducatif Soins infirmiers Travail sur la dépendance Orientation TCC et systémique Réflexologie Animation Ateliers occupationnels	Dépendance aux drogues dures (sauf si méthadone + suivi) Barrières architecturales

* voir annexe 3 : définitions

** CS : court séjour (~ 30j-3mois), MS : moyen séjour (~ 6 mois à 3ans), LS : long séjour (durée indéterminée)



	Mission	Clientèle	Type d'offres	Accompagnement et prestations	Limites
Croisée de Joux 1344 L'Abbaye 021/ 841.17.84	Psycho-sociale Réhabilitation Convalescence Accueil familial et hôtelier Lieu de vie	Mineur accompagné De 18 ans à indéterminé Difficultés psycho-sociales Problèmes de dépendance Indépendance pour mobilité et AVQ Placement d'office, Plafa, art.43, art.44 : à discuter	28 places (13 psycho-soc, 2 dépendances, 13 hôtelières) Réponse à l'urgence possible CS : de 1j à 3 mois MS à LS : de 3 mois à indéterminé Accueil de jour (3-5pl) Domicile possible	Accompagnement socio-éducatif Soins infirmiers Vie communautaire : mélange de population, intergénérationnel Groupe de parole Collaboration avec Polyval Repas, journée (décharge familiale)	Crise Consommation active Barrières architecturales
Duc Fondation 1534 Sassel 026/668.11.17	Psycho-sociale Handicap mental léger Hébergement familial Lieu de vie	Hommes Adulte et personnes âgées Pr. psycho-social stable Dépendance à l'alcool Isolement social Sevrage effectué Indépendant pour la mobilité	14 places CS : max 30j LS Accueil de jour possible	Grande maison familiale Vie communautaire Travail de campagne si demande Collaboration avec le CMS Repas	Barrières architecturales Agressivité, violence Pas de veilleur
Midi Foyer Rue du Midi 27 1400 Yverdon 024/425.06.61	Psychiatrie Réhabilitation	Age adulte (moy. 25 ans) avec AI Tr. psychiatriques Dépendances associées Ttt substitution accepté Article 43, placement d'office, Plafa	12 places MS : 1-2 ans Accueil de jour 4 appartement : 1-2 ans Domicile ≅ 75 clients	Accompagnement socio-éducatif Soins infirmiers Assistance (animation, AVQ) Orientation TCC Vie en communauté Programme par pallier Atelier et animation : thérapeutiques Psychothérapeutique, animation Soins infirmiers psychiatriques (OSAD) et psychothérapeutique (1-2x/sem)	Barrières architecturales



	Mission	Clientèle	Type d'offres	Accompagnement et prestations	Limites
Mujon Foyer Ch. Fontenay 15 1400 Yverdon 024/425.51.25	Psychiatrie Réhabilitation affirmée* Occupationnel	Age adulte Tr.psychiatriques stabilisés et/ou chroniques Niveau d'indépendance élevé Sevrage et abstinence ttt substitution sur contrat AI ou demande en cours	9 places ds 3 appartements MS : 6 à 18 mois Accueil de jour : 5 pl.	Accompagnement psycho-social et sociothérapeutique Accompagnement éducatif Collaboration avec CMS Vie communautaire et répartition des tâches Sports, bien-être Développement personnel Activités de bénévolat + ateliers protégés Animation Participation aux activités du lieu (5h/j)	Barrières architecturales Risque important de suicide Consommation active Nécessité d'un suivi médicamenteux la nuit Pas de veilleur
Pré-Carré EMS Fondation Montriant Corcelles-Chavornay 024/441.41.19	Psychiatrie Réhabilitation Lieu de vie	Age adulte (act. encore des situations psychogériatrie) Tr.psychiatriques Problème de dépendances OH Sevrage effectué Ttt substitution avec suivi Placement d'office, Plafa, article 43	15 places + 3 sur dérogation CS : max. 30j MS à LS : de 1 mois à indéterminé 1 appartement à Orbe, 1 à Yverdon 1 appartement communautaire : 8-9 places à Yverdon Domicile	Accompagnement socio-éducatif Soins infirmiers Travail sur la dépendance Assistance socio-éducative Orientation TCC Animation Réflexologie P'tit Mag du village: bénévolat Soins infirmiers et accompagnement socio-éducatif en appartement et à domicile	Barrières architecturales Dépendance aux drogues dures (sauf si méthadone + suivi) Equilibre du groupe
Le Sagittaire Pension Rte d'Yvonand 4 1522 Lucens 021/906.90.91	Réhabilitation Occupationnel Hébergement familial Lieu de vie	Age adulte (parfois > à 65 ans) Tr. psychiques Difficultés psycho-sociales Situation de rupture sociale Problème de dépendance à l'alcool Sevrage effectué ou en cours Garantie financière Plafa, article 43	11 places MS à LS : de 3 mois à indéterminé Ambulatoire possible Accueil de jour et occupationnel : 8 places (financement privé) 2 appartements protégés	Soutien pour les AVQ Collaboration avec l'UPA et une infirmière indépendante Environnement familial Ateliers occupationnels Travaux dans les entreprises locales ou chez privés Participation à la vie du village Suivi UPA au Sagittaire Repas, animation, soutien Soutien	Agressivité, violence, Dépendance aux drogues Barrières architecturales



	Mission	Clientèle	Type d'offres	Accompagnement et prestations	Limites
Sylvabelle EMS 1428 Provence 024/434.11.21	Psychiatrie Réhabilitation Lieu de vie Bas-seuil	Tout âge Tr. psychiatriques, surtout tr. psychotiques et de la personnalité Pr. de dépendances associés Ttt de substitution accepté Article 43, Plafa	29 places MS à LS : selon rythme du résident 25 appartements protégés: durée indéterminée (à Yverdon) Domicile	Accompagnement psychothérapeutique Soins infirmiers Soutien pour les AVQ Accompagnement de la crise Travail avec des objectifs seuil-bas Activités de resocialisation Ateliers occupationnels en internat Accueil sécuritaire Animation Soins infirmiers et accompagnement socio-éducatif	Barrières architecturales Toxique au 1 ^{er} plan Troubles cognitifs Comportement violent
La Thièle Foyer Quai de la Thièle 16 1400 Yverdon 024/425.77.48	Psychiatrie Réhabilitation Occupationnel	Age adulte Tr. psychiatriques Ttt de substitution possible Pers. à l'AI ou en cours Répondant financier Article 43, Plafa, placement par tuteur	14 places MS : de 1 à 2 ans Accueil de jour : 8 pl (non financées) + 1 pl (financée) 2 studios : 1 année Domicile	Accompagnement socio-éducatif Soins infirmiers généraux Musicothérapie Petits travaux d'entretien du lieu Ateliers occupationnels à l'extérieur (GRAAP, Polyval, Caritas) Travail bénévole en entreprise Repas, loisir surtout le WE Suivi infirmier	Barrières architecturales Consommation active Comportement très violent
Vernand Fondation Résidence Rive Thièle et Service d'accompagnement à domicile Rue d'Orbe 25 1400 Yverdon 024/426 12 87	Psychiatrie Handicap mental Réhabilitation et intégration socio-professionnelle Lieu de vie	De 18 ans à indéterminé (moy: 45 ans) Tr. psychiques chroniques Pers à l'AI (ou demande en cours pour pers. à domicile)	10 places (env.50% psychiatrie) MS à LS: 1 an à indéterminé Habitat groupé : 1 foyer avec 8 appartements Domicile : 20-25 sit.	Accompagnement socio-éducatif Orientation systémique Assistance Collaboration externe avec lieux socio-professionnel et CMS Accompagnement socio-éducatif à domicile (1h-4h/sem) + permanence pr domicile (lu-ve 16h-18h + nuit + WE)	Dépendance Violence Barrières architecturales à la Résidence Rive Thièle



Institutions pour le traitement des dépendances

	Mission	Clientèle	Type d'offres	Accompagnement et prestations	Limites
L'Arcadie Rue Arthur Mermod 4 1400 Yverdon 024/426.11.15	Réhabilitation	Age adulte Dépendance alcool et/ ou autres produits psychotropes Tr. psychiatrique associé Sevrage effectué Ttt substitution accepté Placement d'office, Plafa	22 places Accueil d'urgence (min.2 sem) CS : max. 6 sem. MS : 6 sem. à ~ 18 mois Ambulatoire 2x/sem Accueil de jour Domicile possible	Accompagnement socio-éducatif Accompagnement psychothérapeutique à l'extérieur Activités communautaires Programme d'activités individualisés (intervenants externes) Accueil visites/enfants le WE ou les vacances Groupe de parole Prestations spécifiques, repas Suivi socio-éducatif à domicile	Comportement violent Absence de motivation Etat de santé nécessitant une prise en charge médicale
Bartimée Fondation Corcelettes 1422 Grandson 024/447.40.30	Réhabilitation : 1 ^{ère} phase Réinsertion : 2 ^{ème} phase	Age adulte Problème de toxicomanie Tr. psychiatrique associé Sevrage effectué Ttt substitution accepté Autonomie physique Garantie de financement Plafa (médecin externe a la responsabilité du ttt) Placement judiciaire (art 43 et 44)	26 places CS: si rechute (3 mois), si programme méthadone (6 mois) MS: 1 an à 18 mois (programme visant l'abstinence) Ambulatoire (à Etex, Yverdon) si mandat de la justice 8 appartements (inclus dans le programme de 18 mois)	Accompagnement psychothérapeutique Soins infirmiers Accompagnement socio-éducatif, socio-professionnel et socio-administratif Thérapie de famille. Travail sur la parentalité Travail groupe femmes, groupe pères, violence Addictologie et prévention rechute Ateliers socio-professionnels Stages en entreprise Activités sportives et culturelles Accompagnement socio-éducatif et suivi projet socio-professionnel	
L'Epi Fondation 1533 Ménières 026/668.24.02	Réhabilitation Occupationnel	Âge adulte Difficulté avec l'alcool et autres produits Tr. psychiatrique associé Sevrage effectué Ttt substitution accepté Garantie financière Article 43, Plafa, placement d'office	10 places CS : 3 mois (post sevrage) MS: environ 18 mois (visant l'abstinence) Accueil de jour : 2 pl 1 appartement protégé à Payerne	Accompagnement socio-éducatif et socio-professionnel Soutien dans les AVQ Art-thérapie Accompagnement spirituel Accompagnement de la dépendance par intervenants externes Participation à la vie de maison par secteur Travail à l'extérieur Idem internes	Barrières architecturales



Soins à domicile ¹

	Mission	Clientèle	Type d'offres	Accompagnement et prestations	Limite
ABSMAD* Rue du Temple 11 1530 Payerne 026/662 41 71	Maintien à domicile	Âge indifférent Volontaire Tte personne avec une problématique de santé psychique	Places illimitées Domicile Ambulatoire de 11h à 12h ou sur rendez-vous	Sur ordonnance médicale Soins infirmiers en psychiatrie Ergothérapie Social Accompagnement et soutien dans les AVQ Soins infirmiers	Sécurité du client et du professionnel
ASDB / FR Bâtiment de l'hôpital 1470 Estavayer 026/664 77 80	Maintien et encadrement à domicile	Âge indifférent Tte personne dans le besoin Volontaire Limites : crise, décompensation somatique ou physique	Places illimitées Domicile Ambulatoire	Sur ordonnance médicale Soins infirmiers généraux Accompagnement et soutien dans les AVQ et réintégration du milieu de vie Soins infirmiers	
ASPMAD** Rue de Neuchâtel 2 1400 Yverdon 024/424 39 39	Maintien à domicile	Âge indifférent Volontaire Tr. psychiatrique Pr. psycho-sociale Pas de situation sur mandat de justice	Places illimitées Domicile Accueil de jour : (5-10pl) 1x/15j Ambulatoire : permanence journalière en fin de matinée	Sur ordonnance médicale Soins infirmiers en psychiatrie Ergothérapie Social Accompagnement et soutien dans les AVQ Ateliers thérapeutiques de groupe: Groupe Déclic (CMS Grandson) Soins infirmiers	

¹ Soins et suivis à domicile liés à une institution: se référer aux institutions L'Arcadie, Midi, Mont-Riant, Sylvabelle, la Thièle, Vernand

* Payerne, Avenches, Moudon

** Yverdon, Grandson, Yvonnand, Ste-Croix, Orbe, Vallorbe, Cossonay, La Vallée



Lieu de rencontre et ateliers

	Mission	Clientèle	Type d'offres	Accompagnement et prestation	Limites
GRAAP Rue la Roselière 6 1400 Yverdon 024/426.34.33	Réhabilitation Service social Occupationnel Lieu de rencontre	Age adulte Tr. psychiatrique sub-aiguë ou chronique Sit. de dépendance si stable et produit n'est pas au 1 ^{er} plan Sevrage effectué ou en cours avec suivi Ttt substitution avec suivi Pers. à l'AI Article 43, placement d'office sur négociation	33-34 pl/j : ~ 70 pers. Accueil de jour Permanence téléphonique de nuit Domicile	Accompagnement bénévole : Assistance socio-administrative Assistance socio-professionnelle Assistance psychologique Service social Ateliers occupationnels Animation Groupe d'entraide et soutien Cours et conférences Cafeteria et restaurant « Oreille de nuit » Réseau d'accueil de l'amitié à domicile Visite sur demande à domicile	Consommation prioritaire de produits

Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois

	Mission	Clientèle	Type d'offre	Accompagnement et prestations	Limites
Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois 1400 Yverdon 024/424.25.25	Soins aigus hospitaliers psychiatrie adulte et psychogériatrie Urgence crise Ambulatoire (UPA) Ambulatoire en pédopsychiatrie Psychiatrie de liaison	Enfants, adolescents, adultes, personnes d'âge avancé Tr. psychiatriques décompensés Sit. de dépendances Nécessité d'un suivi de ttt Placement d'office, Plafa, suivi ambulatoire par la justice	56 places en lit A CS : moy. 18 j Urgence crise Ambulatoire Intervention à domicile	Accompagnement thérapeutiques (psychiatre, psychologue, ergo) Soins infirmiers Social Orientation systémique Ttt psychothérapeutiques individuel, de couple et de famille Par les UPA	



ANNEXE 2 : Tableau des partenariats

Institutions d'hébergement + Appartements					
	Partenaires privilégiés et réguliers	Partenaires occasionnels	Annonces places	Conventions Accord de collaboration	Rencontres formalisées
Bru EMS	CPNVD + 3 autres centres (Prangins, Prilly, Nant) Brio eHnv CMS FVA, CTA CSR TG	GRAAP Polyval CROEPI TIG Fondation vaudoise de probation Croix-Bleue AA	Brio	Non Affilié RNB	Directeurs EMS 4x/an Liée à une situation
Clos Bercher EMS	Brio CPNVD/UPA Physiothérapeute Pharmacien Médecin Pédicure	Commune EHnv Hôp. psychiatriques (Prilly, Nant, Gimel) Tuteurs	Brio Site Federems Hôp. psychiatriques	Non Affilié RNB	CPNVD selon nécessité : surtout lors de transfert Grpe BOAS (formation) Liée à une situation
Croisée de Joux	Polyval CMS Pharmacie Pédicure Physiothérapeute Médecin Policlinique St-Martin	Privés de la région	Brio Annonce dans réseau du moment	En cours : Psychologue Pharmacie CMS	Polyval CMS
La Colombière EMS	IDL Assoc de village AS hôp. Prilly TG GRAAP Afiro, Caritas Polyval (Payerne)	Autres institutions	Aux 3 Brio RNB CPNVD : IDL Hôp. Prilly : AS	RNB AVRIL Affilié RNB	Graap/Caritas/Afiro (ts les jours) GPSY : groupement directeurs d'institutions psychiatriques 3x/an
Duc Fondation	Médecin de l'institution CMS Tuteurs	Fermiers des environs	Brio	 Associé RNB	AVDEMS
Midi Foyer	CPNVD, UPA, AS Vernand GRAAP Repuis Oriph	Plafa Assoc. parents Réseau psy. SISP	Services sociaux du CPNVD	Médecin Tuteurs Curateurs Affilié RNB	Congrès / org. de conférences/manifestations/org. formation TCC (dans le cadre de la FORTEC) Liée à une situation
Mujon Foyer	CMS Médecins ttt UPA/CPNVD GRAAP AFIRO Polyval Hôp. psych. Prilly Instances financières	EMS psychiatriques Appartements protégés AVOP	e-mail dans le réseau psychiatrique Hôpital Brio (IDL) UPA Centralisées sur site AVOP	Non Associé RNB	Directeurs des foyers socio-éducatifs 1x/an CPNVD
Pré-carré EMS	IDL Ptit Mag du village Assoc de village AS hôp. Prilly TG GRAAP Afiro et Caritas	Autres institutions	Aux 3 Brio CPNVD : IDL Hôp. Prilly : AS	RNB Ass. AVRIL Affilié RNB	GRAAP/Caritas/AFIRO (ts les jours) GPSY : groupement directeurs d'institutions psychiatriques 3x/an

	Partenaires privilégiés et réguliers	Partenaires occasionnels	Annonces places	Conventions Accord de collaboration	Rencontres formalisées
Le Sagittaire Pension	UPA / CPNVD Médecin ttt Infirmière indépendante AS (Hôp.Prilly, CPNVD, CMS Moudon) Tuteurs	Physiothérapeute Pédicure Entreprises locales Privés Ateliers protégés (Polyval...) Federems	Non	Parfois contrat de travail avec privés	Federems min tous les 3 mois, plus si néc Liée à une situation
Sylvabelle EMS	SPEN (service pénitentiaire) CPNVD	TG Foyer de la Thièle (collaboration pour appart. protégés)	Pas nécessaire	SPEN Affilié RNB	
La Thièle Foyer	Sylvabelle (pers en appart. pour repas) MSP Vernand	Appartenances	Site AVOP 1x/mois (ne sait pas si effet pour admission)	CPNVD pour faciliter réhosp. Associé RNB	Entre institutions : Bartimée, ZB, éducateurs de rue y.c hors canton les Lys p.ex Café contact 1x/mois Directeurs de foyers socio-éducatif
Vernand Fondation	Ateliers protégés CMS Représentants légaux	CPNVD	Sur site AVOP réactualisé 1x/mois (peu d'effet)	Non	Café contact 1x/mois PPMT 1x/mois Liée à une situation: min 1x/an avec appart protégés, 2x/an avec CMS, min 1x/an avec représentant légal

Institutions pour le traitement des dépendances

	Partenaires privilégiés et réguliers	Partenaires occasionnels	Annonces places	Conventions Accords de collaboration	Rencontres formalisées
L'Arcadie	CTA : Centre de traitement en alcoologie + Tamaris (sevrage OH) EHnv SPN (CPNVD, UPA) Croix-Bleue FVA IPT	Méd ttt Justice de Paix CPNVD SPAS OTG FVP Appartenances	Non	CTA Interv. ext. Associé RNB	CRIAD (4x/an) SPAS (min 1x/an) PPMT 4x/an Liée à une situation
Bartimée Fondation	Structures bas-seuil (Zone Bleue...) Policlinique St-Martin Service pénitentiaire Calypso (sevrage drogue, Prilly) ORP CSR, SPAS Service de l'emploi COSTE/ASVOVA/ GREAT	Patrons Réseau addiction hors canton ARPIH HES santé-social	Info-drogue sur le net 1x/mois. De manière informel dans le réseau toxico-dépendance	Patrons si besoin Superviseur Médecins Institutions hors canton	PPMT 1x/mois Liée à 1 problématique : ZB, Service pénitentiaire Liée à une situation
L'Epi Fondation	Hôpital Payerne Hôpital psy. Marsens CPNVD / UPA FVA Croix-Bleue CSR, OTG Dentiste Transport bénévole La Rosée (service de relation d'aide chrétienne) Atelier Polyval de Payerne		Courrier aux partenaires Site Info-drogue et AVOP	Médecin Dentiste Pharmacie UPA Associé RNB	Responsable CMS AVOP, ASVOVA, CRIAD, GREAT, RNB, ARPIH Liée à une situation

Soins à domicile¹

	Partenaires privilégiés réguliers	Partenaires occasionnels	Annonces places	Conventions Accord de collaboration	Rencontres
ABSMAD	UPA/CPNVD HIB Méd ttt et psychiatres Médecin conseil Brio CHUV (pr Moudon) Hôp FR (pr Avenches)	Responsable UAT Tuteurs Justice de Paix Foyers socio-éducatifs Malley-Prairie Secteur mère-enfant		Non Affilié RNB	Non
ASDB / FR	Service social du district Médecins ttt Brio (sortie HIB) Pharmacie CPS (centre psycho-social)	Ergo AS de Pro Senectute Pro Infirmis Puéricultrice SEJ / FR (service enfance et jeunesse) AFAAP La Traversée		Ergo de la Croix-Rouge	Liée à une situation
ASPMAD	CPNVD/UPA Psychiatre Médecin ttt OTG CSR	Profa SPJ Appartenances Fareas Foyers/institutions		CPNVD : protocole de collaboration entrées-sorties Affilié RNB	Avec CPNVD : 1x/an resp CMS+ICUS 2x/an inf.psy.CMS+ICUS Avec CMS nord-vaudois: 4x/an inf.psy

¹ Soins et suivis à domicile liés à une institution: se référer aux institutions L'Arcadie, Midi, Mont-Riant, Sylvabelle, la Thièle, Vernand

Lieu de rencontre et ateliers

	Partenaires privilégiés réguliers	Partenaires occasionnels	Annonces places	Conventions Accord de collaboration	Rencontres
GRAAP	CGPI (centre de gestion pour programme de réinsertion) CPNVD Physio, ergo ETS ARPIH, HES Commission d'apprentissage CSR Foyers, EMS, CMS	Pro Infirmis Justice de Paix Tuteurs Appartenances Faréas SPJ	Sur le site du Graap et par antenne 1x/mois	Non	Pro Infirmis 1x/an Liée à une situation



ANNEXE 3 : Définitions

Article 43	du code pénal suisse. En cas de délinquance, le juge peut ordonner le renvoi dans un hôpital ou une institution ou exiger un ttt ambulatoire.
Article 44	du code pénal suisse. En cas de délinquance associée à une dépendance, le juge peut ordonner le renvoi dans un hôpital, dans une institution, ou exiger un ttt ambulatoire
Prestations socio-éducatives	cf PV séance du 17 mai 2006 Accompagnement de la personne pour effectuer les actes de la vie quotidienne nécessaires à sa réhabilitation sociale ou au maintien de son intégration, tels que : gérer un budget, entretenir un ménage, établir des relations avec l'extérieur, trouver du travail, avoir des loisirs, etc. Il s'agit donc d'acquérir des compétences dans la vie quotidienne, donnant de l'autonomie dans le milieu de vie
Réhabilitation	axée sur le recouvrement des habilités en lien avec les activités de la vie quotidienne, et sur l'ouverture à l'extérieur, l'environnement de la personne Selon Grasset, II, p.15, 2002 : réhabilitation affirmée : prédominance d'une ouverture vers la communauté sociale, stimulation de l'indépendance dans les activités de la vie quotidienne, développement de l'autonomisation vers des appartements protégés ou vers un accompagnement à domicile dans un logement indépendant. réhabilitation modérée : prédominance d'une ouverture moins affirmée sur la communauté sociale, attention particulière aux besoins de dépendance et de protection des patients psychiatriques chroniques gravement handicapés sur le plan psycho-social.
UATp	cf PV séance du 17 mai 2006 L'unité d'accueil temporaire psychiatrique (UATp) est une structure intermédiaire proposant un ensemble de prestations socio-éducatives dont l'objectif est de soutenir et favoriser le maintien ou le retour à domicile des personnes souffrant de troubles psychiatriques Financement des prestations : PCG ou personne elle-même si elle n'est pas au bénéfice des prestations complémentaires de l'AI. Financement des prestations de permanence, logistique, entretien et administration par le Service de santé publique (après reconnaissance de l'UATp)



ANNEXE 4 : Abréviations

AA	Alcooliques anonymes
ABSMAD	Association broyeur pour les soins et maintien à domicile / VD
AFAAP	Association fribourgeoise d'accueil et d'action psychiatrique
AFIRO	Association pour la Formation initiale, la Réadaptation et l'Occupation
API	Allocation pour impotence
ARPIH	Association romande pour le perfectionnement du personnel d'institutions pour handicapés
AS	Assistante sociale
ASDB	Aide et soins à domicile de la Broye fribourgeoise
ASPMAD	Association pour les soins, prévention et maintien à domicile
ASVOPA	Association vaudoises des organismes offrant des prestations dans le domaine des addictions
ATP	Accueil temporaire psychiatrique
AVQ	Activités de la vie quotidienne
BOA	Bourse d'opportunités d'affaires en formation
BRIO	Bureau régional d'information et d'orientation
CAM	Cérébralité, Affectivité, Motricité : Système d'observation et d'évaluation en pédagogie systémique
CMS	Centre médico-social
COSTE	Centrale de coordination nationale des thérapies résidentielles
CPNVD	Centre psychiatrique nord vaudois
CPS	Centre psycho-social, Hôpital Estavayer / FR
CSR	Centre social régional
CRIAD	Coordination Romande des Institutions et autres organismes oeuvrant dans le domaine des ADdictions
CROEPI	Comité Romand d'Orientation et d'Education Professionnelle des Invalides
CSSC	Centre de santé et soins communautaire, Ste-Croix
CTA	Centre de traitement d'alcoologie
CTR	Centre de traitement et réadaptation
eHnv	Etablissements hospitaliers nord vaudois
EMS	Etablissement médico-social
ETS	Emplois temporaires subventionnés
FHV	Fédération des hôpitaux vaudois
FORDD	Fédération romande des organismes de formation dans le domaine des dépendances
FVA	Fondation vaudoise contre l'alcoolisme
GRAAP	Groupe romand d'accueil et d'action psychiatrique
GREAT	Groupement Romand d'Etudes sur l'Alcoolisme et autres Toxicomanies
HES	Hautes écoles spécialisées
HG	Habitat groupé
HGS	Habitat groupé sécurisé
IDL	Infirmière de liaison
ICUS	Infirmière chef d'unité de soins
IPT	Fondation intégration pour tous
ISPA	Institut Suisse de prévention de l'alcoolisme et autres toxicomanies
LAPRAMS	Loi d'aide aux personnes recourant à l'action médico-sociale
LAPRHEMS	Loi d'aide aux personnes recourant à l'hébergement médico-social
MSP	Maître socio-professionnel
OSAD	Organisation de soins à domicile
OTG	Office du tuteur général
OFSP	Office fédéral de la santé publique
ORIPH	Organisation romande pour l'intégration professionnelle des personnes handicapées
ORP	Office régional de placement
OSEO	Oeuvre Suisse d'entraide ouvrière
PCG	Prestations complémentaires de guérison
PLAFA	Privation de liberté à fin d'assistance
PPMT	Programme de perfectionnement des médecins dans le domaine des dépendances
RNB	Réseau Nord Broye
SASH	Service des assurances sociales et de l'hébergement
SEJ	Service enfance et jeunesse / FR
SISP sa	Structures intermédiaires de soins psychiatriques
SPAS	Service de prévoyance et aide sociale
SPEN	Service pénitentiaire
SPJ	Service protection de la jeunesse
SPN	Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois
SSP	Service de la santé publique
TCC	Thérapies cognitivo-comportementales
TIG	Travaux d'intérêts généraux
UATp	Unité d'accueil temporaire psychiatrique
UPA	Unité psychiatrique ambulatoire (Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois)



ANNEXE 5 : Trame de l'entretien

A. Mission générale du lieu

- a) Quelle est votre mission ?
- Réhabilitation : axée sur le recouvrement des habilités
 - Réadaptation : axée sur l'ouverture à l'extérieur, l'environnement de la personne
 - Occupationnel
 - Autre
- b) Dans un cadre
- Ouvert/fermé
 - Médicalisé/non médicalisé
 - Nombre de lits/places
 - Affiliation au réseau

B. Types d'accueil

- a) Quel type d'admission faites-vous ?
- Court-séjour (durée min/max)
 - Moyen à long séjour (durée min/max)
 - Appartements protégés (durée min/max)
 - Accueil thérapeutique
 - Accueil occupationnel
 - Accueil de jour
 - Ambulatoire
 - Domicile
 - Autre
- b) Les admissions sont-elles :
- Volontaires (sur la base de contrat,)
 - Des placements d'office
 - Des placements à fin d'assistance (Plafa)
 - Autre

C. ORGANISATION

- a) Les places disponibles sont-elles annoncées ?
- Par qui et comment (téléphone, fax....)
 - A qui
 - Dans quel délai
 - Sont-elles centralisées
- b) Par qui les demandes d'admission sont-elles faites ?
- Secteur Psychiatrique du Nord Vaudois vaudois
 - Psychiatre indépendant
 - Médecin traitant
 - Brio
 - Famille/entourage
 - Autre
- c) Quels sont les critères d'admission ?
- Sevrage effectué/en cours
 - Traitement de substitution institué
 - Motivation formalisée
 - Article 43
- d) Quelles sont les limites/restrictions à l'admission ?
- Âge
 - Etat de santé
 - Dépendance
 - Handicap
 - Agressivité, violence
 - Risque de suicide
 - Récidives
 - Situation financière
- e) Quel est le mode d'évaluation des situations pour l'admission ?
- Avec qui
 - Comment (DMST, rencontre sur le terrain, autre....)
- f) Quel est le délai d'admission (min/max) ?
- Liste d'attente

D. Prise en charge

- a) Quel profil prenez-vous en charge ?
- Situation sub-aiguë
 - Situation de dépendance
 - Situation chronique
 - Autre
- b) Quel type de prise en charge proposez-vous ?
- Thérapeutiques
 - Socio-éducatives
 - Occupationnelles
 - Autre

- c) Quels sont les moyens proposés ?

- Activités de groupe
- Activités individuelles
- Ateliers
- Autre

- d) Faites-vous un contrat avec le client ?

- Type (écrit...)
- Suivi avec qui

- e) Faites-vous un projet avec le client ?

- Type (écrit...)
- Suivi avec qui
- Délai

- f) Quels sont les moyens d'action en cas de décompensation ?

- Hospitalisation
- Transfert dans une autre institution
- Prise en charge dans l'institution
- Accord avec les partenaires
- Autre

- g) Y a-t-il des mesures d'accompagnement à la sortie ?

- Réorientation
- Recherche de lieu de vie indépendant
- Comment
- Par qui
- Autre

E. Organisation de la prise en charge

- a) Quelles sont les compétences offertes par l'équipe ?

- Socio-professionnel
- Educatif
- Thérapeutique
- Soins
- Artistique
- Sportif
- Autre

- b) Quel soutien avez-vous ?

- Médecin référent pour l'institution
- Médecin traitant référent
- Référence externe
- Autre

F. PARTENAIRES

- a) Qui sont vos partenaires ?

- Partenaires privilégiés
- Partenaires réguliers
- Partenaires occasionnels
- Affiliation au réseau
- Autre

- b) Avez-vous des contrats de collaboration ?

- Formel (sous forme écrite)
- Informel (selon les besoins)

- c) Comment se fait la transmission des données ?

- Document écrit
- Dossier
- Autre

- d) Comment assurez-vous la confidentialité des données ?

- e) Est-ce que des rencontres sont organisées entre partenaires ?

- Sous quelle forme
- Fréquence
- Manque
- Autre

G. MODES DE FINANCEMENT

- a) Quel est le prix/jour ?

- b) Quels sont les modes de financement ?

- Assurance-maladie, AI/PC, AVS/PC, SPAS, SASH, OFAS, Dons, autre

H. POTENTIEL DE DÉVELOPPEMENT DE L'INSTITUTION.

Questions ouvertes :

- a) Quels sont les besoins de l'institution ?

- b) Quels sont les projets en cours ou en attente ?

- c) Quels sont à votre avis les manques dans la filière de prise en charge ?

- d) Quelles sont les liaisons avec le secteur psychiatriques nord vaudois ?

- e) Avez-vous une politique de formation du personnel ? Si oui laquelle ?

- f) Quels sont les points forts de l'institution ?

- Au niveau de l'institution
- Au niveau régional

